



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux octobre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni à la salle des Halles, en séance publique.

17 présents : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÛN, M. Yves LE ROUX, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Laetitia COUR, M. Gaël ROUSSIAU, Mme Cécile BREGEON, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence VILLEJOURBERT, Mme Claudie BRÉGÉ, Mme Stéphanie CORRE, Mme Marine MAUBOUSSIN, M. Marcel VALLÉE, Mme Frédérique MIRAMONT, Mme Stéphanie HARDY, M. Samuel TRAVERS.

8 excusés : M. Michel RÉGEARD (a donné procuration à M. Frédéric SALAÛN), M. Yvon LE CAËR (a donné procuration à M. Yves LE ROUX), Mme Michelle BERDAYÈS (a donné procuration à Mme Stéphanie CORRE), M. David BAZIN (a donné procuration à M. Gaël ROUSSIAU), Mme Émilie LAMOUR-CANAL (a donné procuration à Mme Katell SEVIN-RENAULT), Mme Laëtitia TIENNOTTE (a donné procuration à Mme Florence VILLEJOURBERT), M. Éric BUGUET (a donné procuration à M. Jérôme BÉGASSE) et Mme Laura ESNAULT (a donné procuration à M. Samuel TRAVERS).

2 absents : M. Jean-Michel MONNERIE, M. Pierrick LHERMELIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. Franck JOURDAN

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation : le mercredi 16 octobre 2019

2019-10-05

Nomenclature : 2.1

Proposition de périmètre du Site Patrimonial Remarquable

Rapporteur : M. Yves LE ROUX

M. Yves LE ROUX rappelle la présentation donnée au conseil municipal le 27 août dernier de l'état d'avant du projet d'instauration d'un site patrimonial remarquable. Dans le cadre de l'étude de ce dossier par la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture, le 14 novembre prochain, le conseil municipal doit formaliser la proposition de périmètre à cette commission par une délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de valider la proposition de périmètre d'instauration du site patrimonial remarquable**

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme. Le Maire : J. BÉGASSE





Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de FOUCHERES

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-10-24(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 2

Nom émetteur: Saint Aubin du Cormier

N° de SIREN: 213502537

Numéro Acte de la collectivité locale: 2019_10_05

Objet acte: Proposition de périmètre du Site Patrimonial Remarquable

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 2.1-Documents d urbanisme

Identifiant Acte: 035-213502537-20191022-2019_10_05-DE
